

## ***Instructions aux auteurs***

Les auteurs sont invités à faire parvenir leurs articles, sous forme électronique en format attaché (.doc, .docx ou . rtf) à l'adresse suivante : [redaction@revuedelamediterranee.org](mailto:redaction@revuedelamediterranee.org). Un exemplaire en pdf sera joint. Les illustrations seront envoyées séparément.

Leur contribution sera soumise à l'avis du Comité de lecture international qui se réserve le droit d'accepter, de refuser ou de demander des modifications aux auteurs qui, en particulier, ne respecteraient pas les normes ci-dessous.

Le texte sera accompagné d'un résumé en français (ou dans une autre langue européenne) de 1 000 signes espaces compris maximum, de 5 ou 6 mots clés et d'une table des légendes.

Le Format de *RM2E - Revue de la Méditerranéenne, édition électronique* est de 21\*27cm; les documents doivent tenir compte des exigences de lisibilité.

Les reproductions des documents doivent être autorisées ou libre de droits.

### ***1 - Textes***

Le **TITRE** de l'article sera en **petites capitales 14 gras** et le nom de l'auteur en times new roman 12.

L'article doit présenter un titre général, et éventuellement un sous-titre complémentaire.

Les textes pourront être structurés avec des titres et sous-titres non numérotés (3 niveaux autorisés) : **I., A., 1.** Le style devra être respecté et aucune tabulation insérée.

**I. titre 1** : times new roman 11 ; gras italique, espace après 6pt

**A. sous titre** : times new roman 11 gras ; espace après 4pt

*1 sous sous titre* : times new roman 11 ; italique, espace après 4pt.

texte : times new roman 11 ; interligne simple, justifié, retrait 1<sup>er</sup> ligne 1cm ; espace après 4pt

modèle de document disponible sur le site

Prêter attention au renvoi aux figures (en arabe) et aux planches (en romain) dans le texte qui doit être fait correctement (pl. I ; fig. 1)

*translittération (voir fiche jointe)*

La translittération sera effectuée selon les normes disponibles sur la fiche jointe (translittération). Une police de diacritiques est également disponible sur le site de la revue.

*siècle*

Les siècles seront écrits en chiffres romains en capitale avec un « e » en exposant ; le mot siècle sera écrit en toutes lettres dans le corps de l'article et en abréviation **s.** dans les notes

ex : **XIV<sup>e</sup> siècle [XIV<sup>e</sup> s. dans les notes]**

*nombres*

S'ils ne sont pas écrits en toutes lettres, les nombres seront écrits ainsi 70 % ; 10 mm. ; 5 m. 1 550 000 (les espaces seront insécables).

*citations*

Les citations seront toujours entre guillemets français « exemple ». Elles doivent correspondre au texte original, l'auteur est responsable de leur exactitude. Le texte sera en italique.

### ***2 - Notes et appel de notes***

Les notes seront présentées en numérotation continue en bas de page. L'appel de note dans le corps du texte sera en exposant.

Les notes seront en Times New Roman 10 en interligne simple, justifié.

les renvois bibliographiques seront séparés par un point virgule ( ; ) s'il y a plusieurs référence dans la même note.

*Références bibliographiques :*

monographie

Nom de l'auteur, Initiale du prénom., *titre abrégé*, pagination

ex : Marçais, G., Architecture musulmane, p. 25-30.

article de périodique

Nom de l'auteur, Initiale du prénom, titre abrégé de l'article entre guillemet (romain), pagination.

ex : Torres Balbas, L., « Puertas en recodo », p. 10-65.

*Pour citer un ouvrage collectif*

Nom, Initiale du prénom (responsabilité), *Titre*, pagination de la citation.

Ex. : Callu, A., Eveno, P., et Joly, H., (dir.), *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, p. 82

*Pour citer une contribution à un ouvrage collectif*

Nom, Initiale du prénom puis, « Titre contribution », pagination de la citation.

Ex. : Pinsolle, D., « L'entreprise *Le Matin* sous l'Occupation », p. 351-354.

*Pour citer un travail universitaire non publié*

Nom, Initiale du prénom, « Titre », pagination de la citation.

Ex. : Gilbert, A., « Les maisons du temple du diocèse de Bayeux (1148-1307) », p. 143-152.

### **3 - Illustrations**

Les illustrations seront fournies dans des **fichiers séparés du manuscrit** (pas d'image dans le document Word), chaque fichier contenant une illustration et étant numéroté (fig 1, fig 2, fig 3, etc.).

Les illustrations seront fournies en format 11\*15cm. minimum **sous forme numérisée** (jpeg, tiff ou psd en 300 dpi minimum).

Les illustrations proposées, au nombre de 10 maximum, doivent être indispensables à la démonstration. Elles seront accompagnées d'un fichier légende qui, le cas échéant, indiquera la source.

Les propositions d'illustrations seront accompagnées des **autorisations de reproduction**. La revue ne s'engage pas à acheter ou commander des clichés ni à s'acquitter des droits de reproduction afférents.

La *RM2E, Revue de la Méditerranée, édition électronique* pourra demander aux auteurs de modifier ou retirer des illustrations.

### **4 - Droits**

Les propositions d'illustrations seront accompagnées des **autorisations de reproduction**. La revue ne s'engage pas à acheter ou commander des clichés ni à s'acquitter des droits de reproduction afférents.

La *RM2E, Revue de la Méditerranée, édition électronique*, pourra demander aux auteurs de modifier ou retirer des illustrations.

Un contrat de cession de droits d'exploitation des textes et des images à titre gratuit est réputé tacitement établi entre l'auteur de l'article et l'éditeur dès que l'acceptation de publication lui a été notifiée.

### **5 - Signature et coordonnées de l'auteur**

Indiquer le prénom, nom, institution d'appartenance (laboratoire et Université) et leur adresse électronique.

ex. : Michel Terrasse, EPHE, Institut méditerranéen

## 6 - Bibliographie

Les références bibliographiques seront disposées à la fin de l'article. Elles seront classées par ordre alphabétique d'auteur ; elles seront présentées selon les règles suivantes

### *Ressource électronique*

Nom, Initiale du prénom, *Titre de l'ouvrage* [document électronique]. Lieu de publication : éditeur, année, page <URL> [date de consultation jj/mm/aa].

### *Monographie*

Nom, Initiale du prénom, *Titre*, numéro d'édition (sauf si 1<sup>re</sup> éd.), Lieu d'édition, Éditeur (Collection, numéro), année d'édition, nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Farinelli F., *De la raison cartographique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Orientations et Méthodes, 13), 2009, 2 vol.

### *Si livre édité et/ou traduit :*

nom auteur original, *titre original* (translittéré), ed./trad. nom traducteur ou éditeur, Initiale du prénom, *titre traduction*, lieu publication, date.

### *Pour citer un ouvrage collectif*

Nom Initiale du prénom (responsabilité), *Titre*, Lieu d'édition, Éditeur (Collection, numéro), année d'édition, nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Callu A., Eveno P., Joly, H. (dir.), *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS-Histoire, 39), 2009.

### *Pour citer une contribution à un ouvrage collectif*

Nom Initiale du prénom, « Titre contribution », dans Nom Prénom (responsabilité), *Titre ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, année d'édition, pagination de la contribution.

Ex. : Pinsolle D., « L'entreprise *Le Matin* sous l'Occupation », dans Callu A., Eveno P. et Joly H. (dir.), *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS-Histoire, 39), 2009, p. 345-362.

### *Pour citer un article de périodique*

Nom Initiale du prénom, « Titre article », *Titre périodique*, tomaiison, numéro, période de parution, pagination de l'article.

Ex. : Pahl R., « Toutes les communautés sont-elles imaginées ? », *Ethnologie française*, vol. XLVII, n° 1, février 2007, p. 223-232.

### *Pour citer un travail universitaire non publié*

Nom Initiale du prénom, « Titre », thèse ou mémoire et spécialité, Ville, université, date de soutenance, nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Gilbert A. « Les maisons du temple du diocèse de Bayeux (1148-1307) », mémoire de maîtrise en histoire, Caen, université de Caen – Basse-Normandie, 1993, 2 vol.

### *Pour citer une source manuscrite ou un document d'archives*

Les sources manuscrites et documents d'archives n'apparaissent pas en bibliographie. Ils sont cités uniquement en notes de bas de page, en présentant dans cet ordre : lieu de conservation, fonds, cote précise, titre entre guillemets, indication du folio.

Ex. : Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 2695, « Le livre des tournois du roi René », fol. 66 r<sup>o</sup>.

Ex. : Archives départementales du Nord, C Intendance 9113, « Mémoire instructif sur la réparation des chemins », fol. 1.